



**PRÉFET
DU VAL-D'OISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



14 janvier 2021

DOSSIER DE PRESSE

CONTACT PRESSE

Anne GHIRINGHELLI

Bureau de la communication interministérielle

TEL : 01 34 20 94 58 / 06 80 28 62 40

EMAIL : pref-communication@val-doise.gouv.fr

Qu'est ce que le plan France Relance ?

Pour faire face à la crise économique liée à l'épidémie de la Covid-19, le Gouvernement a mis en place dès le printemps des **mesures inédites pour soutenir massivement les acteurs économiques** : dispositifs d'activité partielle, fonds de solidarité, prêts garantis par l'État, exonération des cotisations sociales, appui au traitement d'un conflit en entreprise, reports des cotisations... Tous ces dispositifs d'urgence ont été maintenus et renforcés pour les deux années à venir et sont l'un des maillons essentiels du plan France Relance. D'ores et déjà dotée de **100 milliards d'euros**, cette stratégie ambitieuse doit nous permettre de **retrouver notre niveau de richesse d'avant crise** et de bâtir la France de 2030.

Dans le Val-d'Oise, une équipe interministérielle dédiée au plan de relance a été mise en place dès le 18 septembre 2020 et **un comité départemental du plan de relance** en présence des collectivités territoriales se tiendra désormais 2 fois par mois, le premier ayant lieu ce 14 janvier.

Un guide très complet, qui liste, pour chaque politique publique de relance, les mesures, les financements disponibles et précise les modalités publiques est, en parallèle, mis à disposition des maires sur le site val-doise.gouv.fr.

Les trois axes du plan France Relance

1 | LA COMPÉTITIVITÉ **34M €**

OBJECTIFS : garantir notre souveraineté économique et notre indépendance technologique, en soutenant l'innovation et en relocalisant les appareils de production en France.

2 | LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE **30M €**

OBJECTIFS : faire de la France la première économie décarbonée européenne en 2050, avec une croissance durable et juste, en investissant dans quatre secteurs prioritaires : la rénovation énergétique des bâtiments, les transports, la transition agricole et les énergies bas-carbone.

3 | LA COHÉSION **36M €**

OBJECTIFS : Renforcer la cohésion sociale et territoriale, en développant la solidarité entre les générations, les territoires et les entreprises.

1 | LA COMPÉTITIVITÉ

La baisse des prévisions d'investissements dans le secteur de l'industrie témoignent de l'importance d'**apporter un soutien public aux acteurs industriels**. Le but ? Maintenir la compétitivité des entreprises françaises sur la scène internationale et les aider à se préparer aux grands défis de demain grâce notamment à la modernisation de leurs outils de production.

Développer la formation continue

Le Fonds National de l'Emploi-Formation est un dispositif dédié à la formation des **salariés placés en activité partielle ou en activité partielle de longue durée qui bénéficie d'une enveloppe de 7,6 milliards d'euros à l'échelle nationale**. L'État prend en charge une partie des coûts de ces formations qui mettent ainsi à profit le temps d'inactivité des salariés pour renforcer leur employabilité. En contrepartie, les entreprises sont tenues de maintenir l'emploi de ces salariés pendant toute la durée de la formation.

→ Plus d'informations sur planderelance.gouv.fr, dans la rubrique FNE-Formation.

Aider les entreprises valdoisiennes à faire face à la crise

Début 2021, plus de 30 projets ont été déposés dans le Val-d'Oise sur les fonds aéronautique (18), fonds automobile (4), fonds territorial (11) et fonds résilience (2). Trois de ces projets ont déjà vu des fonds débloqués en leur faveur et d'autres dossiers sont actuellement en attente d'arbitrage.



L'État aux côtés de Laroche, fleuron de l'industrie aéronautique

Avec 400 entreprises, soit en moyenne 4 500 emplois directs et 11 000 emplois indirects, **le Val-d'Oise est l'un des foyers principaux de l'industrie aéronautique en France** (environ 10 % des entreprises du secteur sont dans le Val-d'Oise) et a donc été fortement impacté par la crise qui touche le secteur de l'aérien.

C'est la raison pour laquelle **l'entreprise Laroche** (Andilly) spécialisée dans la production de pièces pour les géants de l'aéronautique, **a été l'une des toutes premières entreprises à bénéficier de l'aide de France Relance : 800 000 €**, injectés par l'État dans un projet d'un montant global de 2 millions d'euros pour permettre à l'entreprise la création d'un atelier 4.0 dédié à l'usinage de pièces en matériels tendres et composites.

2 | LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

L'objectif à l'horizon 2030 est de **faire de la France un pays plus vert, afin de préserver la planète et le climat**. Un pan du plan France Relance vise donc à intensifier la conversion écologique des Français, mais aussi des collectivités territoriales et bien sûr de l'État.

Accompagner les Français dans leurs démarches

Le Gouvernement soutient les ménages dans leurs projets de transition vers un habitat plus écologique et mobilise **2 MILLIARDS D'EUROS** à l'échelle nationale, **afin d'inciter les Français à engager des travaux d'amélioration de la performance énergétique de leur logement** : isolation, chauffage, ventilation, audit énergétique...

Ce dispositif vient compléter les programmes déjà existants et reconduits cette année encore du « **bonus écologique** ». et de la prime à la conversion, qui offrent tous deux un coup de pouce financier pour l'achat de véhicules peu polluants. Au total, **1,9 MILLIARDS D'EUROS** sont ainsi consacrés à la transition du parc automobile français vers des véhicules plus propres.

Soutenir les collectivités et les entreprises dans leurs projets

Après une première enveloppe de 8,3 millions d'euros débloqués lors de la première vague de la crise, **6,2 MILLIONS D'EUROS** de Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) supplémentaires ont été attribués au Val-d'Oise en 2020 pour soutenir les projets portés par les collectivités et dédiés à la transition écologique. **Cette année, de nouvelles aides au titre de la DSIL seront attribuées** pour permettre la rénovation thermique de leurs bâtiments : 1 milliard d'euros de soutien supplémentaire sont d'ailleurs prévu au projet de loi de finances 2021.

EXEMPLES :

➔ A Éragny, les travaux de réhabilitation du gymnase de La Cavée, structure qui date des années 70 et sa transformation en salle plurifonctionnelle est financée par le plan de relance à hauteur de 20 % (soit plus de 600 000 €).

➔ Nimrod Technologies est spécialisée dans la fabrication de pièces de chaudronnerie complexes pour le secteur aéronautique. Cette entreprise projette de rassembler ses deux sites d'exploitation, respectivement situés à Andilly et Gennevilliers, en un seul et même site basé à Taverny. Il intégrera des nouveaux moyens de production. Ce projet soutenu dans le cadre du plan France Relance permettra à l'entreprise de moderniser ses capacités industrielles dans un site de haute performance technique et éco-efficient.



Rellumix, quand industrie et écologie se rejoignent

Les entreprises aussi sont accompagnées pour conduire leur transition écologique au plus rapidement. Parmi les 13 premiers lauréats du fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires d'Ile-de-France, Rellumix (Saint-Ouen-l'Aumône), une entreprise spécialisée dans la conception d'équipements industriels : appareils de filtration et de séparation des liquides, de distribution d'hydrocarbures et de traitement des eaux.

L'ambition de cette entreprise ? **Développer une machine permettant le traitement de l'eau usée provenant du secteur industriel.** Cette innovation a pour objectif de **rejeter l'eau**, une fois traitée et assainie, **en milieu naturel ou au sein du réseau urbain** en toute sécurité.

L'État renouvelle son parc immobilier

Trente projets valdoisiens de rénovation écologique de bâtiments appartenant à l'État sont soutenus grâce à une aide de 24 millions d'euros : rénovation de façades, changement de dispositifs d'éclairage, ou passage à des systèmes de chauffage plus écoresponsables...

C'est le cas en tout premier lieu de la cité administrative de Cergy qui rénovera ses installations techniques et entamera d'importants travaux d'étanchéité. Les travaux, d'un montant total de **16 MILLIONS D'EUROS**, devraient prendre fin en 2023. A la sous-préfecture d'Argenteuil, c'est la toiture qui sera refaite pour assurer une meilleure isolation du bâtiment.

➔ Découvrez la liste complète des travaux et rénovations des bâtiments de l'État sur le site internet val-doise.gouv.fr, rubrique « Listes des projets de rénovation thermique des bâtiments de l'État soutenus par le plan de relance dans le 95 ».

3 | LA COHÉSION

Axe crucial du plan de relance, le soutien à l'emploi passe par différents dispositifs et notamment par le recours massif à l'activité partielle : **début janvier 2021, ce sont environ 32 000 demandes d'indemnisation qui ont été traitées** à ce titre depuis le début de la crise sanitaire, pour un montant d'environ 475 millions d'euros.

Un fond de secours pour le maintien de l'emploi

Un **fonds de secours dédié aux structures du réemploi, de la réutilisation et de la réparation** a été mis en place. L'État, à travers **l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME)**, a attribué un montant total d'aides de 1,46 million d'euros répartis au profit de 37 structures en Île-de-France. À ce titre, l'Île-de-France est la première région bénéficiaire de ce fonds de secours. Deux structures valdoisiennes, **la ressourcerie IMAJ et l'association pour la Gestion d'outils d'insertion par l'activité économique**, seront soutenues à hauteur de **5 000 € et 10 000 €**.



La mobilisation en faveur des jeunes

Dans le Val-d'Oise, la mobilisation pour l'emploi et l'insertion des jeunes repose sur une stratégie globale articulée autour de l'initiative « **la France, une chance. Les entreprises s'engagent !** ».

Une cinquantaine de structures d'insertion et d'aide à l'emploi sont mobilisées sur le sujet au travers notamment du plan « 1 jeune, 1 solution », mis en place en juillet 2020, qui **mobilise 6,5 MILLIARDS D'EUROS à l'échelle nationale**, pour accompagner l'insertion professionnelle des jeunes de 16 à 26 ans.

Les 6 missions locales du département jouent pleinement leur rôle dans ce dispositif. Celle du Val-d'Oise Est, qui couvre notamment l'ensemble des QPV de la Communauté d'Agglomération Roissy Plaine de France, avait déjà **repéré et accompagné près de 500 jeunes au début du mois de novembre 2020** avec un taux de succès de près de 50 %. Dès premiers résultats très encourageants qui invitent à étendre le modus operandi utilisé, qui associe largement les partenaires intervenant dans l'insertion des publics en difficultés.

Lancement à venir du portail de l'Égalité des Chances

Le portail de l'Égalité des Chances est un **outil unique piloté par la DIRRECTE du Val-d'Oise**, qui doit permettre de trouver en ligne par un seul lien toutes les informations nécessaires pour permettre l'inclusion professionnelle des publics les plus en difficultés. Le but ? **Essaimer les bonnes pratiques des acteurs publics et privés** pour créer une réelle dynamique territoriale.